

REGLEMENT DE LA GARDERIE

SEMI MARATHON DE L'ASPTT GRAND PERIGUEUX DU 22 MARS 2020

1. La garderie est gérée par des bénévoles de l'ASPTT GRAND PERIGUEUX ATHLETISME.
2. La garderie est gratuite et ouverte de **9h00 à 12h15**.
3. Elle reçoit exclusivement les enfants des participants et des bénévoles du semi-marathon de l'ASPTT grand périgueux.
4. L'âge minimum est fixé à **3 ans**.
5. L'effectif ne peut dépasser 30 enfants.
La réservation se fait obligatoirement par mail jpaduch@asptt.com ou par téléphone au 07 87 86 01 87 **jusqu'au 22 mars 2019**.
6. Les parents signaleront une éventuelle allergie sur la fiche remise à l'arrivée de l'enfant.
7. Les enfants ne seront rendus qu'aux personnes qui les auront confiés à la garderie, ou à des personnes désignées par ces premières et inscrites sur la fiche remise à l'arrivée.
Uniquement sur présentation d'une pièce d'identité
8. Aucun enfant suspect d'être atteint d'une maladie contagieuse ne peut être admis à la garderie.
9. La garderie n'est pas responsable des objets personnels apportés par les enfants en cas de perte ou de casse.
10. Les parents autorisent la responsable de la garderie (Mme Paduch) à prendre toutes les initiatives nécessitées par l'état de l'enfant en cas d'accident, en faisant appel, si jugé nécessaire, à l'équipe de secours sur place (secouristes et médecin).
11. Les parents certifient que leur enfant est assuré au titre de la responsabilité civile.

De part l'inscription, les parents reconnaissent avoir pris connaissance de ce règlement lors de l'inscription de leur enfant.

**INSCRIPTION GARDERIE
SEMI MARATHON DE L'ASPPT GRAND PERIGUEUX
DU 22 MARS 2020**

L'ENFANT

NOM :
PRENOM :
AGE :
ALLERGIE OU AUTRE :

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

NOM :
LIEN AVEC L'ENFANT :
NUMERO DE TELEPHONE :

PARENTS OU ACCOMPAGNANT

NOM :
NUMERO DE TELEPHONE :

PERSONNE RECUPERANT L'ENFANT SI DIFFERENTE :

NOM :
NUMERO DE TELEPHONE :

**JE SOUSSIGNE.....
RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT DE
LA GARDERIE**

SIGNATURE